



Amicales
des agents et fonctionnaires
de l'Institut National du Patrimoine



Colloque International

Documenter le patrimoine cognitif : les paris de préservation et de réemploi

Tunis, 15-16 Mars 2022

Organisateurs :

- Université Oran 1, Ahmed ben Balla. Laboratoire LASIA. Algérie.
- Les Archives Nationales de Tunisie.
- Association tunisiennes des gestionnaires des archives.
- Amicale des agents et fonctionnaires de l'Institut National du Patrimoine.

Préambule

Le patrimoine culturel immatériel est défini par la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003, comme étant des pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire (UNESCO, 2003). Dans son sens large, le patrimoine est un produit et un processus qui fournit aux sociétés un ensemble de ressources héritées du passé, recrées dans le présent et mises à disposition pour le bénéfice des générations futures. De ce fait, il constitue un moyen de transmission de l'expertise et des connaissances entre les générations, ainsi qu'une source d'inspiration pour la créativité et l'innovation.

Cette notion est importante pour la culture et le développement dans la mesure où elle constitue le capital des sociétés contemporaines, et contribue aussi à la revalorisation des cultures et des identités.

Malheureusement ce patrimoine est encore méconnu ou carrément en voie de disparition. Ce qui fait, que le patrimoine et en particulier le patrimoine cognitif, reste peu valorisé. La question de la valorisation du patrimoine cognitif se pose sérieusement aujourd'hui. Car face à la mondialisation croissante, il reste une force du maintien de la diversité culturelle, ainsi que le dialogue interculturel.

Alors, une bonne gestion du potentiel de développement du patrimoine cognitif, nécessite une approche qui mette l'accent sur la durabilité, en repérant l'équilibre entre son utilité en termes économiques et sociaux et sa préservation en tant que richesse menacée par plusieurs facteurs comme la négligence et de la surexploitation.

Aujourd'hui, les technologies de l'information et de la communication, ouvrent des perspectives prometteuses pour sauvegarder et valoriser ce patrimoine en respectant sa nature dynamique. Pour ce fait, on est appelé à réviser et mettre à jour nos représentations du patrimoine cognitif, afin de permettre de se reconnaître dans les enjeux actuels et de maintenir le sens, la signification et le fonctionnement dans l'avenir.

Objectifs

Le colloque a pour objectifs de :

- Contribuer activement à la réflexion sur le patrimoine cognitif comme vecteur de développement socioéconomique.
- Mettre l'accent sur le degré d'engagement et d'action des pouvoirs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre multidimensionnel pour la protection et la promotion de la durabilité du patrimoine cognitif.
- Evaluer les efforts entrepris dans la mise en œuvre de normes, de politiques, de la transmission et la valorisation du patrimoine cognitif.
- Aborder la question de la médiation numérique de la mémoire patrimoniale dans les Bibliothèques, les Archives, et les Musées.

Thématiques

- Le patrimoine cognitif et le développement local
- Le patrimoine cognitif moteur d'innovation et de créativité
- Le patrimoine cognitif entre tension et concurrence
- La politique culturelle : valorisation et protection
- Les nouvelles notions du patrimoine cognitif et les nouveaux défis
- Patrimoines audiovisuelles : approches théoriques et typologie des contenus
- Usages sociaux et politique du patrimoine cognitif
- Nouveaux usages et usagers du patrimoine numériques
- Exploitation, organisation et diffusion du patrimoine à l'ère numérique
- Gouvernance participative du patrimoine
- Environnement juridiques du patrimoine
- Archivage du web patrimonial
- Patrimoine numérique-web et droit d'auteur
- Compétence et formation en métiers de l'information et patrimoine
- Bibliothèques et gestion des fonds patrimoniaux
- Observatoire du patrimoine cognitif
- Pratiques et mission des institutions patrimoniales
- Normes et techniques de traitement documentaire des collections patrimoniales (classique, numérique, ...).

Publication

- Les articles en texte intégral acceptés seront publiés dans un numéro spécial de la revue ISHARA. du Laboratoire LASIA. Université Oran I, Ahmed ben Balla. Algérie.
- ISSN . 2353-0537
- ISSNE 2710-8260

Soumission

- Les auteurs intéressés sont appelés à soumettre leurs articles en texte intégral à la messagerie électronique à l'adresse : colloque.patrimoine2022@gmail.com
- Pour la mise en page et la mise en forme de l'article veuillez consulter les rubriques : « Instructions aux auteurs » et « Guide aux auteurs » de notre espace réservé sur la plateforme des revues scientifiques algériennes :
<https://www.asjp.cerist.dz/en/submission/549>
- Les articles feront l'objet d'une sélection en double aveugle par le comité scientifique du colloque.

Langues du colloque

- Arabe, Français et Anglais

Modalités pratiques de participation

- Le colloque se tiendra **sous forme hybride**, avec un mélange d'interventions sur place et à distance.

Frais d'inscription

Sans frais d'inscription au colloque pour les participants.

Hébergement

- Les participants prennent en charge leurs frais de séjour et de déplacement.
- Les informations relatives aux conditions de séjour des participants seront communiquées ultérieurement.

Comité scientifique

- **Abdelillah Abdelkader** – Directeur de laboratoire de recherche LASIA Université Oran 1. (Algérie)
- **Régimbeau Gérard** - Université Paul-Valéry, Montpellier 3. (France)
- **Chante Alain** - Université Paul-Valéry, Montpellier 3 (France)
- **Abaidi Mohammed - Salah** - Université Clermont Auvergne (France)
- **Jellab Hedi** - Directeur des Archives nationales de Tunisie. (Tunisie)
- **Mabrouk Mehdi** - Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, Université de Tunis (Tunisie)
- **Mor Dieye** – Ecole des bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes – UCAD. (Sénégal)
- **Lalli Pina** - Université de Bologne. (Italie).
- **Yousef Rehab** - Beni-Suef University. (Egypte)
- **Alian Rebhi Mustafa** - The Hashemite University, (Jordan)
- **Al Shorbaji Najeeb**, Director, Department of Knowledge Management and Sharing, World Health Organization (WHO). (Jordan)
- **Fsian Hocine** – Université d'Oran 2. (Algérie)
- **Daoud Mohamed** – Université Oran 1 / CRASC. (Algérie)
- **Aknouche Nabil** - Université Constantine2. (Algérie)
- **Ghanem Nadir** - Université Constantine2. (Algérie)
- **Bady Souhem** – Université Arbi Tebessi, Tébessa. (Algérie)
- **Abou Aïd Imed Mohammed Youssef**, Conseillé. Rédacteur en chef de la RAADI, (Abu Dhabi)
- **Al Jebiri Seif**, Université Sultan Qaboos, (Oman)
- **Seghir Youssra**- Université de la Manouba, ISD. (Tunisie)
- **Mkadmi Abderrazek**- Université de la Manouba, ISD. (Tunisie)
- **Ouerfelli Tarek** - Université de la Manouba, ISD. (Tunisie)
- **Faddaoui Nedja** - Université de la Manouba, ISD. (Tunisie)
- **Chebbi Ayada**- Université de la Manouba, ISD. (Tunisie)
- **Makada-Zghidi Khansa** - Université de la Manouba, ISD. (Tunisie)
- **Demmouche Ousama** – Université Djilali Liabès de Sidi bel Abbès / LASIA. (Algérie)
- **Chagway Zouhaier** – Institut national de Patrimoine. I.N.P (Tunisie)
- **Madani Emna** - Université de la Manouba, ISD. (Tunisie)
- **Kadi Zineedine** - Université Oran 1 / LASIA. (Algérie)
- **Khtir Fouzia** - Université Oran 1 / LASIA. (Algérie)
- **Kadi Abdelkader** - Université Oran 1/ LASIA. (Algérie)
- **Benoradj Omar** - Université Djilali Liabès de Sidi bel Abbès. (Algérie).

Comité d'organisation

- Teleb Zouggar Samira - Université Oran 1/ LASIA. (Algérie)
- Ouenzar-mouloudi Nadia - Université Oran 1/ LASIA. (Algérie)
- Laabidi Tarek. Association tunisienne des gestionnaires des archives (A.T.G.A.)
- Amri Refka. Association tunisienne des gestionnaires des archives (A.T.G.A.)
- Boukharrouba Chriff. Association tunisienne des gestionnaires des archives (A.T.G.A.)
- Mtaallah Ibtissem. Institut national du Patrimoine (I.N.P.)
- Treii Hasna. Archives nationales de Tunisie (A.N.T)
- Zguerni Hssan. Archives nationales de Tunisie (A.N.T)

Calendrier

- **03 Juin 2021** : lancement de l'appel à communication
- **31 décembre 2021** : Date limite de réception du texte intégral
- **15 janvier 2022** : réponse et notification aux auteurs
- **31 janvier 2022** : date limite de réception des textes définitifs

Contact des coordinateurs du colloque

- Madani Emna (Tunisie) madani_emna@yahoo.fr
- Demmouche Ousama (Algérie) demmouche31@hotmail.fr